

Avent 2023 - Home sweet home ? Un droit, pas un luxe !

Le droit au logement est inscrit à l'article 23 de la Constitution belge. Avoir un toit pour s'abriter, une maison pour loger sa famille, un chez-soi convenable pour y vivre en sécurité est devenu un luxe pour tant de nos concitoyens et concitoyennes. Les obstacles à l'accès à une habitation décente sont nombreux : pénurie de logements sociaux, discriminations au logement, non-encadrement des loyers, expulsions domiciliaires, logements laissés vides pour de la spéculation immobilière... Autant de facteurs qui fragilisent les personnes les plus pauvres à la recherche d'un foyer et qui ne peuvent dire *Home sweet home* : foyer, oh mon doux foyer ! Avec Action Vivre Ensemble, à l'occasion de ce nouvel Avent, choisissons la solidarité contre la pauvreté.

Aujourd'hui, 90.000 logements sont manquants en Belgique francophone, 50.000 logements sont inoccupés et le nombre de personnes sans abri a bondi de près de 20% à Bruxelles. Les mesures prises pour endiguer la crise du logement restent insuffisantes. Il manque une stratégie globale et des moyens structurels. Nous sommes également très loin encore de la nécessaire inclusion des personnes concernées dans les politiques liées au logement : les personnes ne sont pas au cœur des dispositifs. Pire, elles font bien souvent face à de nombreux stéréotypes et sont considérées responsables de leur situation.

La précarité locative est loin d'être un problème isolé : c'est tout le système économique, social et politique qui est au cœur du problème. Un mauvais logement ou un manque de logement n'entrave pas uniquement le droit à l'habitat. Droit à une alimentation de qualité, droit à la santé, droit de se chauffer, etc. sont tout autant mis à mal... En Belgique, 1 personne sur 5 vit dans la pauvreté ou l'exclusion sociale. Les personnes concernées par ces difficultés doivent faire face à des choix indécents : payer leur logement ou se chauffer, se soigner ou se nourrir, payer leurs factures ou le matériel scolaire de leur enfant.

L'Avent est le temps qui annonce la venue de Jésus, le Messie, le Fils de Dieu qui naîtra sous les traits d'un enfant dans une étable, sans toit et avec ses parents et les bergers comme seuls témoins. *« C'est le dénuement de l'enfant Jésus et sa présence incongrue dans une mangeoire qui ont attiré les bergers, écrit Mgr Delville, évêque de Liège et évêque référendaire pour Action Vivre Ensemble. C'est parce qu'il était hors de toute maison qu'il a été trouvé par les bergers ! On pourrait dire que l'enfant pauvre a suscité la compagnie des bergers pauvres. Grâce à eux, il est sorti de la solitude et a trouvé une protection avec eux : la présence des bergers a remplacé la maison qui manquait. La protection est devenue une nouvelle communauté. Si Jésus n'avait pas droit au logement, il eut droit à la visite ! »*

La campagne de l'Avent d'Action Vivre Ensemble invite à devenir à notre tour des bergers et des bergères en allant vers celles et ceux qui sont sans toit. Il est possible de s'engager en personne dans les associations qui luttent contre la pauvreté avec celles et ceux qui manquent de logement et/ou de les financer par une contribution financière à Action Vivre

Ensemble. Action Vivre Ensemble soutient cette année des projets de lutte contre la pauvreté de 110 associations. Parmi elles, de très nombreuses agissent directement ou indirectement contre le mal-logement et/ou la précarité alimentaire.

Il est essentiel d'agir et d'apporter des réponses sur le long terme à la précarité locative. Au-delà de la campagne, Action Vivre Ensemble entend poursuivre son travail de conscientisation et de sensibilisation à cette dure réalité qui ne fait que croître tout en poursuivant sa lutte pour réclamer un véritable changement de société.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La collecte du troisième dimanche de l'Avent (les 16 et 17 décembre) est dédiée à Action Vivre Ensemble. Toutes les associations soutenues sont des lieux où chaque personne en situation de pauvreté retrouve des conditions d'une vie digne. **Faites un don.**

Par virement : BE91 7327 7777 7676
(Communication : 7139)

En ligne : [Avent 2023 \(vivre-ensemble.be\)](https://www.vivre-ensemble.be)

Par QR code :



ATTESTATION FISCALE

envoyée pour tout don de 40 € et plus.

MERCI pour votre généreuse solidarité.

POUR ALLER PLUS LOIN

sur [avent.vivre-ensemble.be](https://www.vivre-ensemble.be)

- Pistes pour un Avent solidaire
- Quatre Petits contes d'Avent
- Étude À bout de souffle. Parcours d'obstacles pour le droit au logement
- Capsule vidéo sur le problème du mal-logement

AGENDA ET ACTIVITÉS DE CAMPAGNE

sur [avent.vivre-ensemble.be](https://www.vivre-ensemble.be)